

PREFECTURE DE L'INDRE

Direction Régionale des Entreprises de la concurrence de la Consommation du Travall et de l'Emploi

Unité Territoriale de l'INDRE

Pôle Entreprises, Emploi, Economie

ARRETE Nº

du 2 8 MAI 2015

portant modification de la nomination des membres de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion de l'Indre et des commissions spécialisées emploi et insertion par l'activité économique fixée par l'arrêté n°20143180001 du 14 novembre 2014

Le Préfet de l'Indre, Chevalier de l'Ordre national du mérite,

Vu le code du travail et notamment ses articles R.5112-11 à RR.5112-17;

Vu l'article 25 du décret du 7 juin 2006 relatif à la réduction et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20143180001 du 14 novembre 2014, portant nomination des membres de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion de l'Indre et des commissions spécialisées emploi et insertion par l'activité économique ;

Vu les propositions de modification formulées par le Président du Conseil Départemental ;

Sur proposition de la Directrice de l'Unité Territoriale de l'Indre de la DIRECCTE Centre,

ARRETE

Article 1: La nomination des membres représentants les élus des collectivités territoriales au sein de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion de l'Indre et de sa formation spécialisée dans le domaine de l'insertion par l'activité économique fixée respectivement aux articles l et 3 de l'arrêté n° 20143180001 est ainsi modifiée :

Elus représentants des collectivités territoriales :

Conseil régional

Madame Anniek GOMBERT, titulaire

Monsieur Jean DELAVERGNE, suppléant

Conscil Départemental

Madame Michèle SELLERON, titulaire

Madame Lydie LACOU, suppléante

Communes

Désignés par l'association des maires de l'Indre et l'union départementale des maires ruraux :

Monsieur Jean-Pierre MARCILLAC, titulaire

Monsieur Michel BLONDEAU, suppléant

Titulaire, poste vacant

Monsieur Roland CAILLAUD, suppléant

Désignés par l'association des maires et des élus de progrès du département de l'Indre :

Madame Jocelyne GIRAUD, titulaire

Madame Carol LE STRAT, suppléante

Monsieur Jacques PALLAS, titulaire

Madame Annick GOMBERT, suppléante

EPC1

Titulaire, poste vacant

Suppléant, poste vacant

Article 2: Les nominations des autres collèges des dites commissions fixées à l'arrêté n° 20143180001 sont inchangées.

Article 3: Le Secrétaire Général de la préfecture et la directrice de l'Unité territoriale de l'Indre de la DIRECCTE Centre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Alain ESPINASSE